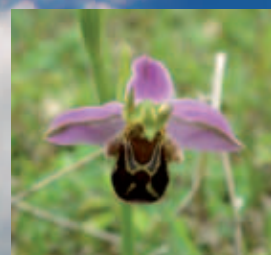


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine



Sommaire

Le mot du Président.....	3	Charte Européenne du Tourisme durable.....	29
L'économie sociale et solidaire, moteur du développement local ?.....	4	Refonte des sentiers d'interprétation.....	29
AXE 1 - DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.....	8	Médiation autour des paysages du Bouchardais.....	30
Travaux de restauration du Marais de Baffou.....	9	Carnet de découvertes.....	31
Contrat nature sur trois communes du Parc.....	10	AXE 3 - UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT A LA COOPERATION.....	33
Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49).....	12	Démarches pédagogiques.....	34
Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37).....	12	Accompagnement de structures éducatives.....	35
Natura 2000 : animation du site de la Champagne de Méron et plaine de Douvy (49).....	13	L'alimentation, thème phare de l'année 2014.....	36
Natura 2000 : animation du site du Changeon et de la Roumer (37).....	13	Tuffeau, lien du territoire.....	38
Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny....	14	Oiseaux, résidence partagée avec les acteurs locaux.....	39
Protection du Busard cendré.....	16	Communication institutionnelle.....	42
Accompagnement d'une communauté de communes dans la mise en oeuvre de sa stratégie de mobilité..	17	Evaluation du Plan Climat Territorial du Parc.....	41
Précarité et mobilité.....	17	L'EQUIPE DU PARC ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF.....	44
Sensibilisation des publics à l'énergie et aux enjeux climatiques.....	18	Composition du Bureau du Parc.....	45
Avis sur les projets d'aménagement.....	19	Conseil scientifique et prospectif.....	46
Réglementation sur l'affichage publicitaire.....	19	Le personnel du syndicat mixte en 2014.....	47
Guide des plantations.....	19	Accueil des stagiaires et services civiques.....	50
Conseil et suivi des documents d'urbanisme.....	23		
Participation à la réalisation d'un film sur l'urbanisme des Parcs.....	23		
Conseil en architecture auprès des collectivités et des particuliers.....	24		
AXE 2 - UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET HUMAINS.....	25		
Journées techniques.....	26		
Approche d'écologie industrielle à Langeais.....	28		
Etude de faisabilité d'une plateforme "écoconstruction".....	28		

Le mot du Président

Les Parcs naturels régionaux fêteront bientôt leurs 50 ans d'existence. Ces structures particulièrement atypiques continuent de germer sur le territoire national, pas moins d'une dizaine de projets sont en cours actuellement.

D'abord identifiés pour leur mission de préservation du patrimoine naturel, les Parcs évoluent pourtant sur le champ du développement local.

Le soutien à l'économie locale non délocalisable, le développement des circuits courts représentent des missions particulièrement pertinentes pour les Parcs qui souhaitent mettre en valeur les hommes et les activités qui forgent l'identité du territoire.

L'économie sociale et solidaire constitue à ce titre une "autre économie" qui représente pourtant 10% du Produit Intérieur Brut de la France. Méconnue, mal perçue l'ESS est un vecteur d'emplois sur le territoire. Un inventaire mené sur le Parc en 2014 offre une vision d'ensemble des secteurs d'activités concernés. Le Parc travaille déjà avec de nombreuses structures évoluant dans ce champ et renforce son action en insérant des clauses sociales dans ses marchés publics, comme cela a pu être le cas sur les chantiers du contrat nature.

Je vous invite d'ailleurs à découvrir le bilan de cette opération ainsi que les nombreuses autres actions menées tout au long de l'année 2014. La fin d'année a été notamment consacrée à la rencontre des conseils municipaux afin de recueillir les attentes et présenter ce qu'est le Parc. Ces échanges doivent permettre de répondre au mieux aux préoccupations des collectivités dans les années à venir.

Je tiens également à remercier tous les partenaires qui agissent au quotidien à nos côtés et sans lesquels nous ne pourrions présenter toutes ces réalisations.

Je vous propose de retrouver dès à présent, dans ce rapport d'activités de l'année 2014, quelques-unes des actions évoquées ci-dessus ainsi que le Plan paysager du Bouchardais, l'étude de faisabilité d'une plateforme "écoconstruction" ou encore les travaux de restauration du Marais de Baffou.

Bonne lecture !

Benoît BARANGER

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

///// L'économie sociale et solidaire, moteur du développement local ?

Quelle place a l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Parc ? Dans quelle activité intervient-elle et est-elle source d'emploi? Le Parc a souhaité mené un diagnostic sur cette économie peu connue...

/// Une économie plurielle et participative

Au-delà des statuts qui les caractérisent (associations, coopératives, mutuelles et fondations), les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sont des groupements de personnes et non des sociétés de capitaux recherchant le profit.

Respectant les principes éthiques de libre adhésion, de gouvernance démocratique et de gestion responsable, elles ont une utilité collective et sociale et placent l'homme au cœur de l'économie. Elles ont une activité lucrative encadrée, les richesses qu'elles produisent profitent au territoire et aux salariés ; de ce fait, elles sont non délocalisables.

Présentes dans de multiples activités, elles ont souvent innové pour répondre aux besoins actuels en matière d'emploi, de cohésion sociale ou de respect de l'environnement. Elles sont parfois confrontées aujourd'hui à la concurrence d'entreprises du secteur marchand qui ont investi leurs domaines de prestations (activités de récupération, recyclage ou entretien des espaces naturels par exemple).

La Loi sur l'ESS du 31 juillet 2014, dite Loi Hamon, reconnaît ce « mode d'entreprendre différent » et l'élargit aux sociétés commerciales qui respecteront les principes de l'ESS.

Chiffres (nationaux) clés 2012

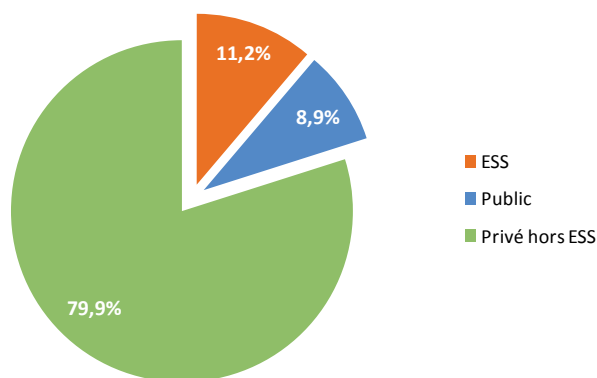
10% du PIB réalisé par 200 000 entreprises
2 360 000 salariés représentant une masse de 54 milliards d'euros

12 % des emplois privés en métropole et outre-mer

Progression de 24% de l'emploi privé depuis 2000

600 000 recrutements d'ici 2020 (départs en retraite)

/// L'ESS sur le territoire du Parc Loire-Anjou-Touraine représente 14% des emplois



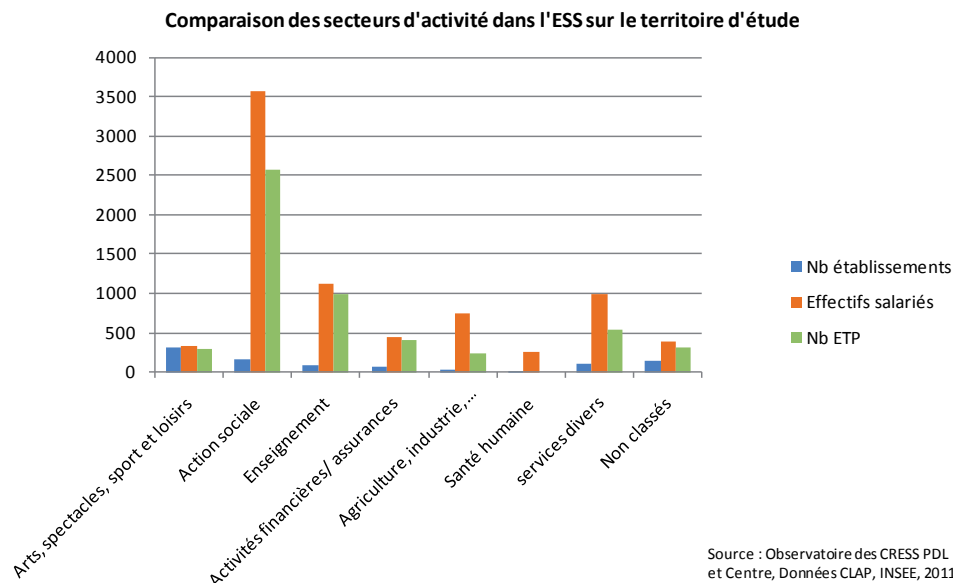
Source : Observatoire des CRESS PDL
et Centre, Données CLAP, INSEE, 2011

Constatant une méconnaissance du poids de l'ESS sur son territoire, le Parc a réalisé un diagnostic de cette « autre » économie mené par Sophie FEYRY, étudiante en Master 2 Développement entreprises et territoires durables à l'université d'Angers.

En raison de la confidentialité de certaines données¹ à l'échelle communale, le territoire d'étude couvre le périmètre total des 13 EPCI (Établissement de coopération intercommunale) membres du Parc (184 communes au lieu des 141 adhérentes au Parc).

¹ Données CLAP- INSEE- 2011 ; traitement CRESS Centre et Pays de Loire

/// Une majorité d'associations et une action sociale pourvoyeuse d'emplois

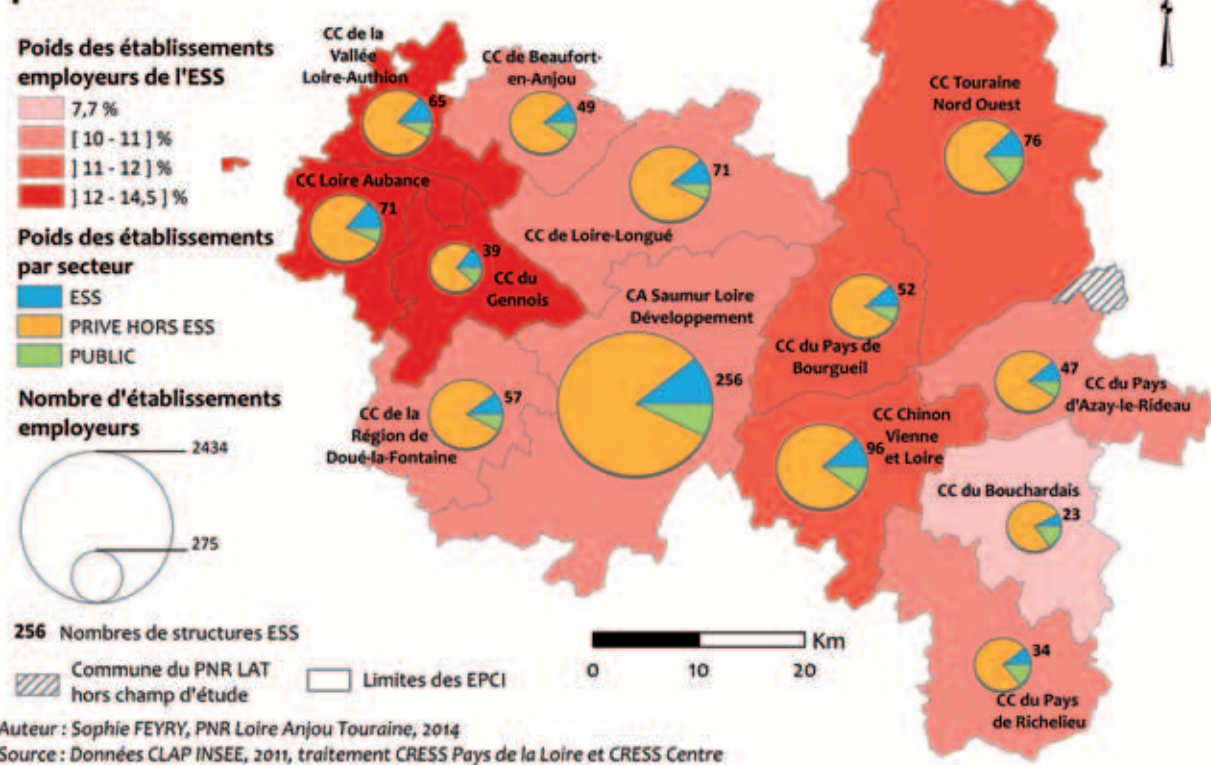


Si 312 structures associatives sont identifiées dans le secteur des arts, spectacles, sports et loisirs, (centres aérés, clubs sportifs, ateliers musique, ...), elles ne représentent que 299 emplois.

Par contre, les 162 structures de l'action sociale (hébergements médico-sociaux et sociaux, maisons et antennes emploi, structures d'insertion, ...) offrent plus de 2500 emplois (45%) dont un certain nombre à temps partiel.

Le graphique suivant compare le nombre de salariés avec les équivalents temps plein, mettant en évidence le poids relatif de chaque secteur d'activité.

Répartition des établissements employeurs de l'ESS par EPCI



L'ESS représente 936 établissements employeurs pour 7870 salariés, soit 11,2% de l'ensemble des établissements et 14% des emplois du territoire étudié.

Des différences existent entre les EPCI : l'ESS représente seulement 7,7% des établissements dans le Bouchardais et atteint 14,2% dans le Gennois et en moyenne plus de 10% dans les autres EPCI.

/// Analyse de cinq secteurs d'activités

- Aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle : la réduction des financements publics met en péril certains services à la population; les structures d'insertion soumises à des exigences fortes souhaitent le soutien des clauses sociales dans les marchés publics. Le Parc appuie quelques actions partenariales notamment en faveur de l'écoconstruction qui réunit acteurs de l'insertion et entreprises du bâtiment.
- Sensibilisation et préservation du patrimoine culturel, bâti et environnemental du territoire : très nombreuses, ces associations sont parfois partenaires du Parc via l'offre pédagogique ou touristique et bénéficient d'une labellisation de leurs prestations. La baisse des subventions publiques fragilise également ces structures qui œuvrent pour la connaissance et la qualité de notre cadre de vie.
- Coopération économique pour préserver les savoir-faire du territoire : à côté des coopératives agricoles ou artisanales, quelques collaborations inter secteurs prouvent leur pertinence au service du développement économique, du maintien de l'emploi local et de l'offre de services territoriaux (SCIC abattoir de Bourgueil, plateforme d'approvisionnement en produits bio et locaux, coopérative d'artisans,...).
- Création de lien social et alternatives citoyennes : ces initiatives diffuses apportent des services de proximité répondant à des besoins sociaux ou soutiennent des activités locales via des circuits courts de commercialisation (épicerie, garage ou transport solidaire, association pour le maintien de l'agriculture paysanne, projets culturels, ...).
- Participation à la transition énergétique : peu d'acteurs identifiés. Quelques démarches ont été recensées pour prévenir la précarité énergétique dans l'habitat (éco-médiation par la régie de quartiers du saumurois) parfois hors Parc (plateforme SOLI'BAT de l'association des Compagnons Bâtisseurs 37).

/// Connaitre, soutenir et développer l'économie sociale et solidaire

En 2014, le Parc a proposé une série de rencontres permettant de découvrir cette économie, ses acteurs, ses valeurs ainsi que les aides existantes pour son développement.

L'un de ces rendez-vous a mis l'accent sur les outils de finance solidaire et les dispositifs à l'échelle régionale qui semblent encore peu connus.

Les acteurs de l'ESS ont souvent été porteurs d'innovation sociale et ont une utilité d'intérêt général aux côtés de la sphère publique. Plusieurs appuis financiers favorisent aujourd'hui cette économie mais l'oblige également à s'ouvrir à de nouvelles coopérations pour se développer.

Conscient du manque de visibilité de ces acteurs de l'ESS et du besoin exprimé par certains, le Parc a décidé de :

- ouvrir son concours Eco-Trophée en 2015, occasion de mettre en avant des structures de l'ESS. Une journée d'animation leur sera consacrée en amont de la cérémonie de remise des prix en novembre prochain ;
- favoriser l'interconnaissance en appui aux réseaux départementaux ;
- faire connaître l'intérêt des clauses sociales, leviers pour l'insertion et l'emploi ;
- s'intéresser au financement participatif qui permet au citoyen de soutenir les entrepreneurs et les activités de son choix sur son territoire ;
- poursuivre son appui à une économie de proximité répondant aux enjeux d'un développement local durable.

///// Les partenaires techniques du Parc

Abbaye de Fontevraud	Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Ferme cheval-nature, M. Elliau
Agence Locale de l'Energie d'Indre et Loire	Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité GRoupe d'ETude sur les Invertébrés Armoricaains
Association communale de chasse de Mazé « L'Oriottière »	FONDES Pays de la Loire
Association Alisée	GAEC la Grande Prairie, M. et Mme Rousseau
Association Brézé patrimoine	Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes Anjou
Association les Randonneurs Rabelaisiens	Hélice Terrestre
Association Patrimoine et Traditions en Ridellois « PETRi »	Histoire de fruits, M. et Mme Rivry
Association CEDR (Culture et Développement Rural)	Inspection de l'Education Nationale de Baugé
Association régionale des CIGALES	Inspection de l'Education Nationale de Chinon
Attelage de Saint-Benoît, Mme Berthomier	Inspection de l'Education Nationale Doué-Loire-Thoué
Atelier végétal	Inspection de l'Education Nationale de Langeais
Carrefour des Troglodytes Anjou Touraine Poitou CAUE d'Indre-et-Loire	Inspection de l'Education Nationale de Saumur
CAUE du Maine-et-Loire	Inter réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou
Centre Nucléaire de Production d'Electricité	Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé – pôle 49
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire	Laboratoire de recherche CITERES-CNRS de l'Université de Tours (Département Aménagement de l'école polytechnique Universitaire)
Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire	Laurence Berthomé, diététicienne
Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire	Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Touraine
Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine	Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Anjou
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire	Maison de Loire en Anjou
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire	Maisons de l'Emploi du Chinonais et Saumur -Loire - Vallées d'Anjou
Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	Mission Val de Loire
Communauté de communes du Bouchardais	Monde de Pierre-Frite
Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou	Odyssée Création, Coopérative d'Activité et d'Emplois Touraine
Communauté de communes de la Région de Doué-La-Fontaine	Office National des Forêts
Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Communauté de communes de Sainte Maure	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Communauté de communes Touraine Nord-Ouest	PACT Indre-et-Loire
Conservatoire des espaces naturels Centre	Patrick LOQUET, Consultant
Conservatoire botanique national du bassin parisien	Poterie de la Rose bleue
Coopérative d'activités et d'emplois Coup de Pouce de Maine-et-Loire	Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne
Couleurs Sauvages	Service départemental de l'architecture et du patrimoine
CPIE Touraine-Val de Loire	Société LUMO
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre	Société Maigrir 2000
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire	Syndicat Intercommunal du Bassin du Couasnon
Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire	Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Direction Départementale de Protection des Personnes d'Indre-et-Loire	Syndicat Mixte du Bassin de l'Aubance
Domaine du Clos Rousseau, M. Martin	Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
EARL Rabault, M. et Mme Barillé	Syndicat Mixte du Bassin du Layon
Echappée belle	Syndicat Mixte du Pays du Chinonais
Ecomusée du Véron	Syndicat Mixte du Schéma Directeur Saumurois
Entomologie Tourangelle et Ligérienne	Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Négron
Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire	Syndicats porteurs des SCOT du Saumurois, d'Angers Loire Métropole et du Chinonais
Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire	Troglodytes et sarcophages
Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire	Union Régionale des SCOP - Centre
Fédération d'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	



////// AXE 1 ////

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

/// Travaux de restauration du Marais de Baffou



Chiffres clés

3.6 hectares restaurés

3 mares créées

200 arbres plantés

Le Parc a accompagné la commune de Brézé pour restaurer une zone humide et réaliser un aménagement permettant au public d'en découvrir les richesses écologiques.

/// Une zone humide à restaurer

Le site de Baffou est une zone humide communale située en bordure de la Dive sur la commune de Brézé et exploitée auparavant en peupleraies.

En 2011, la commune a souhaité restaurer le site en marais pour retrouver un espace naturel, favoriser la biodiversité et permettre l'accueil du public. Le Parc a été sollicité pour l'assister dans la réalisation de ce projet.

En 2013, les travaux ont débuté par le broyage des anciennes souches de peupliers et la création de trois mares.

En 2014, les travaux de restauration se sont poursuivis avec la plantation d'arbres d'essences locales (environ 200 plants) avec la participation des élèves de l'école du Chat perché de Brézé.

/// un site naturel rendu accessible

Des travaux de terrassement et de pose d'ouvrages ont été réalisés. L'aménagement se complète de sentiers composés de graves et de passerelles en bois, offrant un accès au marais une grande partie de l'année.

Il est désormais possible de découvrir la faune aquatique depuis un observatoire et une plateforme pédagogique qui surplombent deux mares.

Le site subissant de fortes crues chaque hiver, les platelages ont été conçus en chêne et acacia, matériaux résistants à l'humidité.

En 2015, un sentier pédestre, accompagné de panneaux d'interprétation de la faune, de la flore et de l'historique du lieu permettra au public de découvrir les richesses exceptionnelles, caractéristiques de ce lieu.

Plan de financement : 137 000 € HT

Région Pays de la Loire (74%)

Conseil général de Maine-et-Loire (6%)

Commune de Brézé (20%)

/// Contrat nature sur trois communes du Parc

Trois communes ont réalisé des chantiers sur la période 2013 – 2014 avec le soutien de la Région Pays de Loire, via le dispositif « Contrat nature ».

L'objectif de cette opération est d'aider financièrement et techniquement les collectivités à réaliser des travaux de préservation ou de restauration des Trames Vertes et Bleues (TVB) sur leurs territoires.

Cette TVB est constituée de zones naturelles majeures (dites réservoir de biodiversité) et de zones naturelles secondaires servant de connexions (dites corridor écologique) dans lesquelles la faune et la flore peuvent évoluer facilement (zones de circulation, de nourrissage, de repos et de reproduction). Les enjeux dans le secteur du Val d'Authion sont particulièrement forts, en effet, le développement de l'agriculture (semences, céréales, maraichage, ...) et l'étalement urbain ont fortement modifié le paysage qui se caractérisait historiquement par un secteur de bocage composé de petites parcelles.

/// Prairie humide des Courroux à Mazé

L'objectif principal était de convertir une peupleraie en prairies bocagères mais aussi de maintenir et développer les jachères faune sauvage et les zones de refuges pour le gibier sur l'ensemble du site.

La Fédération de chasse de Maine-et-Loire, l'Association communale de chasse de Mazé et le futur exploitant du site sont partenaires sur ce projet piloté par la commune, assistée du Parc.

Un bail rural environnemental a été signé entre la commune, l'agriculteur, les chasseurs et le Parc.

Les élèves d'une école de la commune ont visité le site et ont participé à une animation autour de l'environnement et du paysage.

Deux structures d'insertion ont travaillé sur le chantier.

Chiffres clés

25 hectares de peupleraies reconvertis

7 km de haies plantés et **1.8** hectares de bosquets constitués

1 mare créée

Plan de financement : 132 510 €

Région Pays de la Loire (80 %)

Commune de Mazé (20%)



/// Prairies du Canada à Beaufort-en-Vallée

Outre les travaux courants (coupe, semis, plantation...), la reprise de frênes têtards existants, l'entretien de la ripisylve présente ont été effectués. Des clôtures ont été posées. Le chantier a permis de faire travailler trois structures d'insertion.

La commune, un agriculteur et le Parc ont signé un bail rural environnemental.

Plan de financement : 71 035 € HT

Région Pays de la Loire (80 %)

Commune de Beaufort-en-Vallée (20%)

Chiffres clés

25 hectares de peupleraies reconvertis

2.5 km de haies plantés

90 Arbres têtards repris



/// Entrée sud de Brain-sur-Allonnes

L'élimination d'espèces exotiques envahissantes (solidage, bambou) et la redynamisation du cours d'eau de la fontaine Saint Maurille ont été effectués.

Des travaux de coupe, de semis et de plantation ont également été effectués.

Le tout apporte de la lumière et un caractère champêtre à l'entrée sud du bourg de Brain-sur-Allonnes.

Deux structures d'insertion ont travaillé sur le chantier. Un agriculteur gère à présent l'entretien des parcelles.

Plan de financement : 49 478 € HT

Région Pays de la Loire (80 %)

Commune de Brain-sur-Allonnes (20%)

Chiffres clés

3 ha de prairies recréées

315 m de haies et **21** arbres isolés plantés

3 mares créées

50 banquettes disposées dans le cours d'eau

300 m² de bambous arrachés



/// Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49)

En mars 2014, le Parc a été reconduit pour un an dans son rôle d'animateur du site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau - vallée du Thouet ». Cette année a été marquée par le travail mené avec la Chambre d'agriculture pour l'élaboration de nouveaux contrats que les agriculteurs du site pourront souscrire à partir de 2015 pour participer à la préservation de la biodiversité.

En lien avec la Charte de Tourisme Durable et les arrêtés de protection de biotope des grèves de Loire, le Parc a poursuivi son travail avec les acteurs du tourisme nautique et la Ligue de Protection des Oiseaux pour une meilleure prise en compte par les usagers du fleuve des oiseaux protégés des grèves de Loire.

Suite aux élections municipales, la présidence du Comité de pilotage du site Natura 2000 a été renouvelée : M. Jackie PASSET, maire de la Ménitrie, a été élu Président de cette instance.

Plan de financement : 78 040 €

Etat (DREAL Pays de la Loire) (53%)

Europe (FEADER) (47%)

/// Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37)

Depuis juin 2010, le Parc assure la co-animation de ce site remarquable pour les oiseaux, accompagné par le CPIE Touraine-Val de Loire et la Chambre d'agriculture 37.

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement de contrats agricoles arrivant à échéance et la préparation des nouvelles mesures agri-environnementales liées à la nouvelle Politique Agricole Commune de 2015. Des fiches thématiques ont été éditées pour sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine naturel remarquable.

Le Râle des genêts, oiseau en danger d'extinction, se reproduit toujours de part et d'autre de la Vienne. Le suivi des fauches sur le terrain assuré par le Parc et ses partenaires a permis de repérer un nombre particulièrement important de jeunes individus, confirmant une reproduction plutôt bonne en 2014.

Plan de financement : 64 000 €

Etat (DREAL Centre) (55%)

Europe (FEADER) (45%)

Chiffres clés

55 ha de prairies réengagées en mesures agri-environnementales

4 mâles chanteurs de Râle des genêts recensés, **20-22** jeunes observés

1 couple reproducteur de Courlis cendré détecté



/// Natura 2000 : animation du site de la Champagne de Méron et plaine de Douvy (49)

Chiffres clés

59.65 ha contractualisés avec les agriculteurs en 2014 en Mesures Agro-Environnementales sur la partie Maine-et-Loire de la Zone de Protection Spéciale

35 Outardes canepetières dénombrées lors des rassemblements postnuptiaux de 2014

Plan de financement : 37 087 €
Etat (DREAL Pays de la Loire) (53%)
Europe (FEADER) (47%)

Jusqu'au 15 mai 2014, le site a été concerné par un Projet Agro-Environnemental à enjeu Biodiversité. Celui-ci a pour objectif principal de reconduire les engagements pris par les agriculteurs en 2009. Il doit également permettre de nouveaux engagements. Le Parc assure le suivi technique et administratif. La LPO, prestataire du Parc, assure le suivi ornithologique. Le Parc est intervenu à plusieurs occasions pour rappeler la sensibilité du site dans le cadre des évaluations d'incidences et en demandant des cessations ou des reports dans le temps d'activités. La présidence du Comité de pilotage du site Natura 2000 a été renouvelée : M. Marc BONNIN, maire de Montreuil-Bellay, a été élu président.

//// Natura 2000 : animation du site du Changeon et de la Roumer (37)

Chiffres clés

106 Azurés de la sanguisorbe recensés en 2014, soit +50% par rapport à 2011

1 station nouvelle pour l'Azuré de la sanguisorbe, 1 disparue depuis 2011

2 stations nouvelles identifiées pour le Cuivré des marais



Plan de financement : 26 800 €
Etat (DREAL Centre) (55%)
Europe (FEADER) (45%)

Le Parc anime en régie ce site de plus de 4500 ha riche en biodiversité (zones humides, landes, pelouses, étangs et faune/flore associées).

Un inventaire approfondi de la population d'Azuré de la sanguisorbe, papillon rarissime des prairies humides, a été réalisé en 2014 en vallée du Changeon. Le Cuivré des marais, autre papillon patrimonial a aussi été recensé.

L'année 2014 a été l'occasion de sensibiliser le public à la découverte et la préservation de la biodiversité avec l'édition de plaquettes. Le Parc a notamment participé à :

- la fête de la nature de Bourgueil où un stand a été tenu avec l'Entomologie Tourangelle et Ligérienne ;
- une conférence Natura 2000 réalisée en octobre à Benais à l'initiative de l'ARCA ;
- une rencontre de terrain réalisée en août sur les Landes de Saint-Martin avec l'association Caudalis, les élus et gestionnaires de la forêt concernant la préservation de l'Azuré des mouillères et de la Gentiane des marais sur les pares-feux.

/// Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny



Chiffres clés

20 hectares concernés

349 espèces de flore

207 espèces de faune

Le 14 février 2014, la région Centre-Val de Loire a créé la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du marais de Taligny, donnant ainsi naissance à la première réserve d'Indre-et-Loire et du Parc Loire-Anjou-Touraine.

/// Restaurer la biodiversité du site

Initialement riche d'une faune et d'une flore variée, le site, en grande partie propriété de la commune de la Roche-Clermault, abritait des habitats rares et exceptionnels pour la région. De lourds travaux de drainages et de plantations de peupliers réalisés depuis 1975 ont détruit une bonne part de cette biodiversité unique.

Depuis plus de dix ans, le Parc, aidé du CPIE Touraine-Val de Loire, a engagé une restauration du cœur du marais portant sur 20 ha appartenant à la commune.

A partir de 2011, suite à sa demande, une démarche pour classer le cœur du marais en Réserve naturelle régionale est entamée avec la Région et le conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Le site, par ailleurs inscrit au titre des Espaces Naturels Sensibles, est classé pour six ans. La RNR du marais de Taligny permettra au site de retrouver une place importante dans la conservation de la biodiversité locale et la protection de la ressource en eau.

/// Inventorier, gérer et aménager

Cette reconnaissance s'appuie sur un travail d'inventaire et la rédaction d'un plan de gestion qui vise :

- la restauration hydraulique pour limiter les impacts des travaux de drainage ;
- la gestion des habitats (fauche, débroussaillage, maintien du pâturage, ...) et la diversification des milieux (plantations de haies, ...) ;
- l'approfondissement des connaissances naturalistes du marais ;
- l'aménagement d'un sentier de découverte du marais.

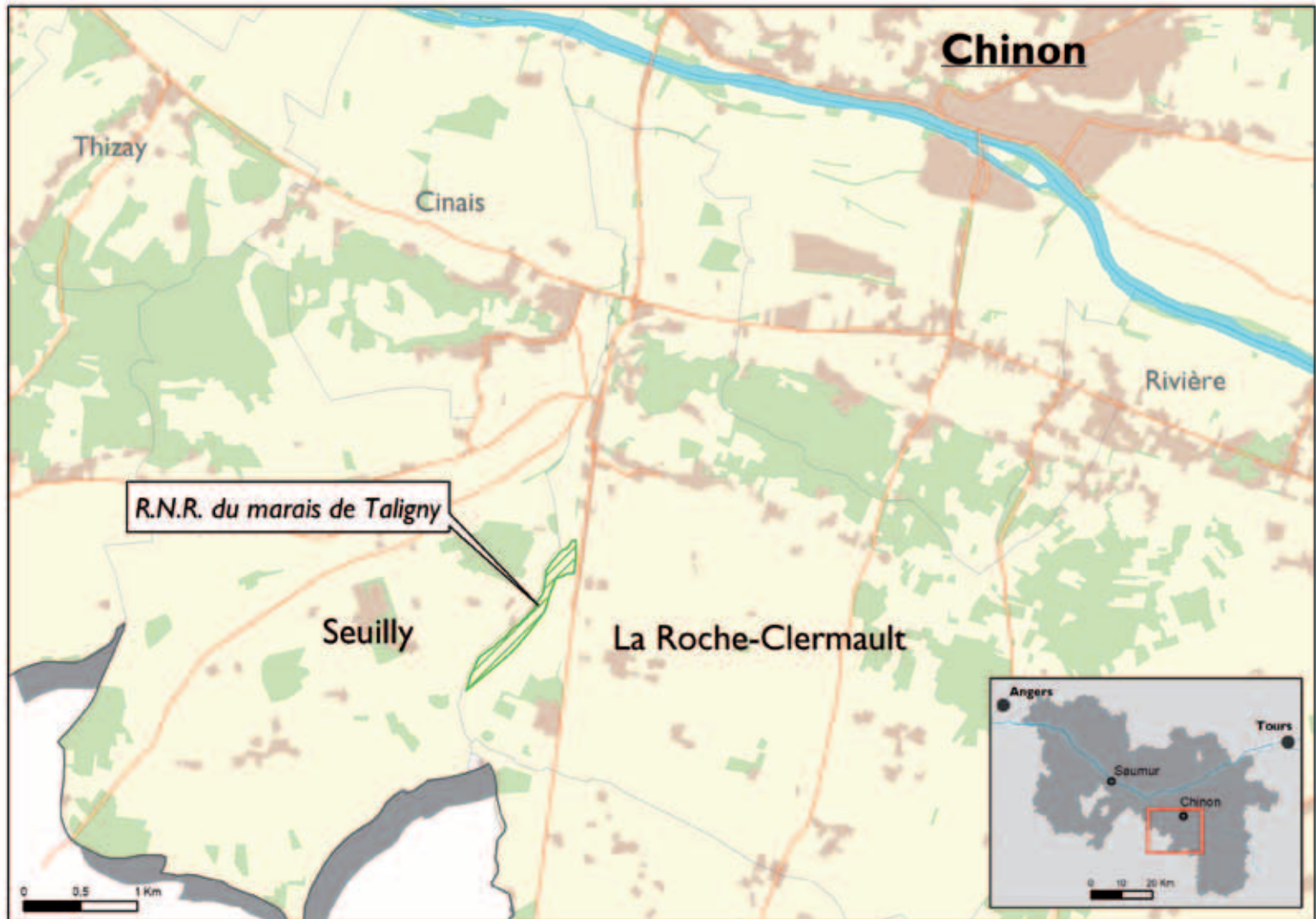
En 2014 un plan de gestion et une importante étude hydraulique sont lancés à l'échelle de la totalité du marais. Cette étude hydraulique a pour objectif de définir des scénarii de modifications des tracés du cours d'eau du Négron et du drain central pour « mouiller » le marais notamment en période d'été.

Plan de financement : 24 710 € HT

Région Centre (60%)

Conseil départemental de Maine-et-Loire (40%)

Localisation du marais de Taligny



/// Protection du Busard cendré

Comme chaque année, le Parc et les LPO Anjou et Touraine se mobilisent pour préserver les nichées de Busard cendré qui s'installent dans les cultures de céréales. Après une année 2013 marquée par une très forte baisse de la reproduction des busards, certainement liée aux mauvaises conditions climatiques, l'année 2014 s'est mieux déroulée. Seul bémol, la destruction volontaire de nids constatée sur deux communes. Une plainte a été déposée par la LPO pour atteinte à une espèce protégée.

Chiffres clés

83 nids repérés (contre 39 en 2013)

142 jeunes ont pris leur envol (33 en 2013)

Plan de financement 12 470 €

Région Pays de la Loire (67 %)

Région Centre (33 %)



/// Accompagnement de communautés de communes dans la mise en oeuvre de leur stratégie de mobilité



Plan de financement : 5 116 €

Communauté de communes de Sainte Maure : 3808 €
Communauté de communes du Bouchardais : 1308 €

Depuis 2011, le Parc accompagne des communautés de communes pour l'élaboration de diagnostics et de plans d'action de mobilité.

En 2013, les communautés de commune du Bouchardais et de Sainte-Maure-de Touraine se sont portées volontaires pour accueillir un stage piloté par le Parc. La question du Transport A la Demande (TAD) est apparue prioritaire sur le Bouchardais. Sur le secteur de Sainte-Maure-de-Touraine, la question du covoiturage et la sensibilisation du public aux mobilités alternatives ont été retenues.

En avril 2014, le TAD du Bouchardais était opérationnel et des guides de la mobilité destinés aux habitants en préparation sur les deux territoires.

Le « laboratoire de la mobilité inclusive », constitué d'experts de la mobilité et de fondations de grandes entreprises du transport ou de l'assurance, expérimentait l'accompagnement d'un autopartage social en Chinonais en 2014.

//// Précarité et mobilité

Chiffres clés

6 antennes de la maison de l'emploi

14 séances de formation

361 personnes accompagnées

Plan de financement : 14 400 €

ADEME (50 %)

Maison de l'emploi du Chinonais (50 %)

Les antennes de la Maison de l'emploi du Chinonais ont bénéficié des financements de l'ADEME au titre du Plan climat du Parc afin de contribuer à la mise en œuvre de sa politique de mobilité. Chacune des associations relais de la Maison de l'emploi a pu développer ses propres actions en fonction de ses publics : ateliers pédagogiques, mise à disposition de vélos électriques...

Un accompagnement et un conseil ont été apportés aux publics les plus fragiles afin de les aider à trouver des solutions de mobilité adaptées à leurs besoins et au contexte local.

Les antennes de la Maison de l'emploi ont pu contribuer à un dispositif en cours de création en 2014 : une plateforme sociale de mobilité.

/// Sensibilisation des publics à l'énergie et aux enjeux climatiques



Chiffres clés

1000 de personnes ont participé à des temps de sensibilisation avec le Défi Familles à Energie Positive

21 ateliers d'animation

5 spectacles

Le Parc programme gracieusement ses spectacles et animations sur les territoires et auprès d'acteurs qui mettent en place des actions en faveur du climat. Il a pu notamment accompagner la communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine dans l'animation de sa "Semaine de l'énergie", par des visites d'éco construction, un atelier prospectif sur le changement climatique et le spectacle "Atmosphère Atmosphère". A cette occasion, deux équipes d'habitants se sont portées volontaires pour le Défi Famille à Energie Positive, visant à réduire leur facture d'énergie.

En partenariat avec Saumur Agglo et Alisée, le Parc a accompagné les élèves et les familles de l'école de l'Abbaye à Saint-Hilaire Saint-Florent sur les questions d'énergie. Un film disponible sur le site du Parc témoigne de cette démarche associant spectacles, jeux et investissement des parents d'élèves.

Plan de financement : 11 646 €

ADEME (50%)

Région Pays de la Loire (25%)

Région Centre (25%)

/// Avis sur les projets d'aménagement

Le Parc est sollicité par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire pour émettre des avis consultatifs sur les projets d'aménagement.

En 2014, le Parc a été sollicité sur deux dossiers d'installations classées pour la protection de l'environnement, quelques études préalables dans le dispositif « au cas par cas » et des sujets divers allant de l'aménagement foncier en forêt à un schéma départemental des carrières en passant par des projets concernant Natura 2000.

L'année a été marquée par des projets en lien avec l'énergie. Le Parc a alerté les services de l'Etat sur les plans d'épandages d'équipements du Choletais qui occupent le territoire Douessin et qui risquaient de menacer les projets de méthanisation en cours de développement sur le Douessin.

Par ailleurs, le Parc a collaboré avec la Communauté de commune de la Région de Doué-la-Fontaine à l'élaboration de son schéma éolien. Cette collaboration à l'amont a permis au Parc de faire le lien avec son propre "Guide éolien" en mettant à disposition des données cartographiques et paysagères.

Nombre d'avis émis en 2014	22
avis favorables	9
avis favorables avec réserve	3
avis défavorable	0
Information	6
Cas par cas (demande d'études d'impact)	1
Cas par cas (dispensés d'études d'impact)	3

/// Réglementation de l’affichage publicitaire



Chiffres clés

12 conseils aux acteurs économiques sur la réglementation pour une implantation

2 collectivités volontaires accompagnées dans le recensement des dispositifs illégaux

5 avis réglementaires sur des projets d’enseignes

Le Parc accompagne les communes et les acteurs économiques pour assurer la promotion de leurs activités ou leurs services en toute légalité.

/// Une mission de conseil menée par le Parc

Le Code de l’environnement régit l’affichage publicitaire. Il distingue trois dispositifs différents :

- l’enseigne qui indique un type d’activité sur le lieu même où s’exerce cette activité ;
- la pré-enseigne qui indique la proximité d’une activité ;
- la publicité, à l’exception des enseignes et pré-enseignes, qui est une inscription ou une image destinée à informer le public ou attirer son attention.

La publicité et les pré-enseignes sont interdites au sein du Parc naturel régional. Toutefois, la loi permet d’implanter des pré-enseignes dites dérogatoires qui répondent à certaines règles (nombre, emplacements, dimensions...).

Le Parc s’est doté, il y a plusieurs années, d’un guide de l’affichage afin de conseiller les acteurs économiques qui souhaitent signaler leur activité. Une charte graphique (couleurs, types de textes, matériaux) et les dispositifs alternatifs (Signalisation d’Informations Locales et Relais Infos Services) sont détaillés dans ce guide.

Bien que la réglementation ait évolué, ce guide conserve sa pertinence.

/// Agir pour nos paysages aux côtés des communes

Le Parc est ainsi l’interlocuteur privilégié des acteurs économiques et des collectivités soucieux de préserver leur environnement et leur paysage et de respecter la loi.

De concert avec les Directions Départementales des Territoires de Maine-et-Loire et d’Indre-et-Loire, le Parc se positionne clairement auprès des élus qui souhaitent réaliser un diagnostic des dispositifs illégaux sur leur commune afin de lancer des procédures de dépose et retrouver ainsi un cadre de vie agréable, propre aux Parcs naturels régionaux.

Lors de l’instruction de dossiers de demande d’autorisation pour la pose d’enseignes, le Parc rend un avis technique et propose des solutions légales et cohérentes aux entrepreneurs.

Intervention/conseils auprès d'acteurs économiques sur la réglementation de l'affichage publicitaire en 2014



/// Guide des plantations

Le Parc a mis en ligne sur son site internet le « Guide des plantations ». Cet outil interactif permet aux collectivités et habitants d'aménager ses parcs et jardins en cohérence avec son environnement.

Deux options sont proposées :

- « Votre projet de plantation ». Les utilisateurs renseignent leur localisation, le type d'habitat où leur projet doit se réaliser et les structures végétales qu'ils souhaitent composer, une liste d'essences adaptées leur est alors proposée avec de nombreux renseignements.

- « Plantation, niveau expert ». Cette partie informe les utilisateurs sur les critères à prendre en compte pour aménager leur jardin : techniques de plantations, caractéristiques du sol, du climat, choix des couleurs...

Le « Guide des plantations » est un outil visant à diversifier les formes paysagères que l'on trouve dans les espaces privés ou publics tout en promouvant les essences locales, adaptées au territoire : sol, climat.

Plan de financement : 24 340 € HT

DREAL Pays-de-la-Loire (74%)

Région Centre (13%)

Région Pays-de-la-Loire (13%)



/// Conseil et suivi des documents d'urbanisme



Peu de documents d'urbanisme ont été relancés suite aux élections municipales.

Les quelques participations du Parc aux réunions de travail ont été l'occasion d'explicitier la Charte du Parc et d'insister sur la nécessité d'intégrer dans la réflexion les questions de mobilité et de Trame verte et bleue.

Un travail plus spécifique d'accompagnement du Pays du Chinonais a fait l'objet d'une convention de partenariat afin de l'aider dans la préparation de la consultation des bureaux d'étude pour l'élaboration de son SCOT.

Les communes ou EPCI ayant associés le Parc au-delà de son rôle de personne publique associée sont : les communautés de communes du Bouchardais et du Douessin, Parnay, Corné, Vivy, Gizeux et Montreuil-Bellay.

Juste avant les échéances électorales, des avis ont été rendus pour les PLU de Benais, Bourgueil et Rigny-Ussé.

/// Participation à la réalisation d'un film sur l'urbanisme avec la Fédération des Parcs



En 2010, le Parc du Morvan a piloté la réalisation d'un film sur la banalisation des paysages due à l'étalement urbain. Intitulé « Un monde pour soi », ce documentaire artistique comportait des bonus utilisés en projection publique pour débattre. Il manquait cependant des références plus positives, avec des opérations d'aménagement terminées.

Pour ce second opus, le collectif mené par le Parc des Landes de Gascogne a voulu présenter, sous la forme d'une fiction, le processus d'élaboration d'un futur quartier où il ferait bon vivre. Finalement, ce sont 10 petits films qui ont été produits présentant chacun un projet qui, s'il n'est pas idéal, comporte des éléments utiles au débat entre élus, techniciens voire habitants impliqués dans la création d'un nouveau quartier.

Une réflexion personnelle et poétique de l'auteur de « Un monde pour soi » est également livrée pour les cinéphiles avertis.

/// Conseils en architecture auprès des collectivités et des particuliers



Chiffres clés

6 conseils aux communes

15 conseils aux particuliers

Ces deux dernières années, en complément de l'action des Conseils d'Architecture, d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Environnement et de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités d'Indre-et-Loire, l'architecte du Parc a accompagné des communes qui rencontraient des problèmes liés à la réhabilitation de leur patrimoine en tuffeau.

Dans leur grande majorité, les conseils concernent des projets de réaffectation et d'extension de bâtiments appartenant à des collectivités qui veulent en améliorer les performances énergétiques.

Le Parc se base sur les données techniques et les expériences qu'il a compilé dans le référentiel « Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui ». Pour conseiller ces collectivités, l'architecte s'est concentré sur la mise en œuvre de matériaux pour améliorer le confort thermique de bâtiments.

Pour les projets les plus complexes, plusieurs rendez-vous sont pris sur site dont certains avec un expert (artisan, spécialiste du patrimoine) pour rendre l'avis le plus complet possible.

L'architecte du Parc a également rencontré en 2014 une quinzaine de particuliers pour les aider dans leur projet.



///// AXE 2 /////

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET HUMAINS

/// Journées techniques



Chiffres clés

152 participants dont 33 % d'élus, 40 % d'agents, 11% d'ambassadeurs du Parc et 16% de partenaires (associations notamment)
40 intervenants

Chaque année, le Parc propose une offre renouvelée de journées techniques, temps de réflexion et d'échanges destinés aux élus et agents de nos collectivités.

La programmation 2014 s'est largement ouverte à une découverte de l'économie sociale et solidaire, en parallèle d'un diagnostic sur cette autre économie réalisé sur le territoire du Parc (cf. p 4).

Six journées ou demi-journées se sont donc déroulées sur les thèmes suivants :

- le 11 juin 2014 à St Nicolas de Bourgueil, la valorisation des produits locaux en restauration scolaire ;
- le 22 mai 2014 à Gennes et le 19 juin 2014 à Azay-le-Rideau en partenariat avec l'Inter réseau de l'économie sociale et solidaire en Anjou (IRESA) et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de la région Centre, l'économie sociale et solidaire, une réalité économique ;

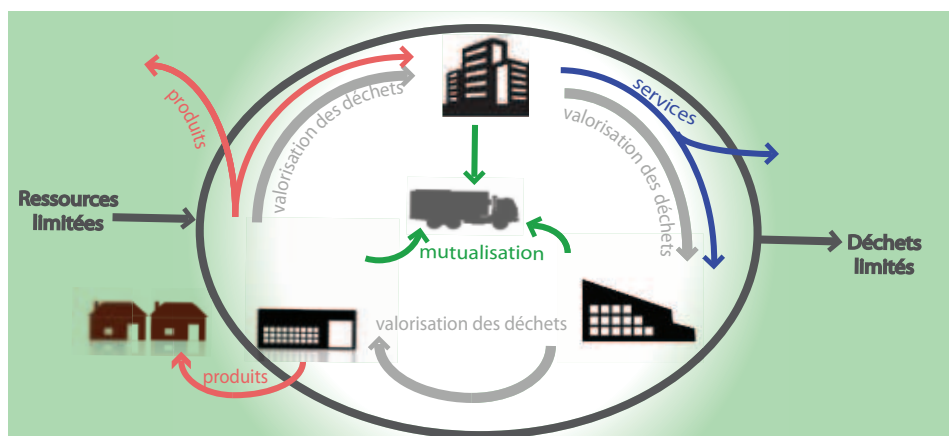
- le 18 septembre 2014 à Doué-la-Fontaine, les clauses sociales dans les marchés publics, un levier pour l'emploi ;
- le 6 novembre 2014 à Montsoreau en partenariat avec l'IRESA (49), quels outils de financement solidaire pour l'économie locale ?
- le 9 octobre à Brain-sur-Allonnes, restaurer une prairie, mode d'emploi.

Plan de financement : 7200 €

Région Pays de la Loire (50 %)

Région Centre (50 %)

/// Approche d'écologie industrielle à Langeais



/// Langeais, territoire d'étude

D'après la définition donnée par l'ADEME, l'écologie industrielle est un mode d'organisation mis en place par plusieurs opérateurs économiques d'un même territoire et caractérisé par une gestion optimisée des ressources (matière et énergie). Elle répond à une logique collective de mutualisation et d'échanges (déchets, matières premières, énergie, services...).

Afin d'aborder pour la première fois de façon concrète cette notion, le Parc a sollicité la ville de Langeais pour une expérimentation sur l'une de ses zones d'activités. Ainsi cinq étudiantes de l'Université de Tours (Polytech) ont accompli un pré-diagnostic sur la zone d'activités sud de cette commune qui accueille des entreprises variées. L'objectif était de dresser un état des lieux des activités en présence, des flux de toutes natures existant entre elles et d'examiner des pistes de collaboration complémentaires pouvant apporter un « plus qualitatif » aux entreprises concernées.

/// Des liens déjà existants

Dix structures ont participé à une enquête qui a permis de vérifier que de nombreux liens existaient déjà, que ce soit des prestations de services ou des achats et revente de matériaux, voire des échanges de clients. La présence d'un opérateur du recyclage sur cette zone, les Etablissements Vincent, joue un rôle prépondérant puisque quasi toutes les autres entreprises y renvoient leurs déchets. Par contre, la mise en place de synergies nouvelles, notamment le covoiturage, ne s'est pas concrétisée.

/// Inventer l'écologie industrielle en milieu rural

Ces démarches d'écologie industrielle vont dans le sens d'un développement économique local en favorisant des coopérations entre entreprises pour optimiser l'ensemble des flux de matières, de déchets, d'énergie. Elles se développent aujourd'hui dans les grandes zones d'activité. Des solutions adaptées au milieu rural restent à imaginer avec les entreprises volontaires et l'appui des collectivités. En effet, en raison de la diversité des activités en présence comme l'a prouvée l'expérimentation menée à Langeais, il faut trouver l'échelle d'intervention pertinente. Cela reste donc un axe de travail à mener avec les EPCI intéressés.

Plan de financement : 400 €
Parc Loire-Anjou-Touraine (100%)

/// Étude de faisabilité d'une plate-forme « écoconstruction »



Chiffres clés

- 4** comités de pilotage réunissant une cinquantaine de membres, institutionnels, élus locaux, représentants professionnels
- 38** professionnels interrogés lors d'entretiens individuels ou de tables rondes
- 7** entreprises investies dans le réseau

Dans le prolongement de son travail sur l'approche énergétique du patrimoine bâti ancien, le Parc a lancé une étude sur la mobilisation des partenaires autour de l'écoconstruction aboutissant à la création d'un groupe de professionnels.

/// Une étude associant les professionnels et les partenaires du Parc

L'écoconstruction est porteur de développement : c'est un moyen de créer des emplois locaux tout en respectant l'identité bâtie qui contribue à l'attractivité du territoire.

Un bureau conseil spécialisé dans le développement local a accompagné le Parc pour mener à bien une étude de faisabilité en relation étroite avec les différents partenaires et acteurs économiques du territoire.

La première étape a consisté à bien définir l'écoconstruction et l'écoréhabilitation, entendues comme des techniques particulières de mise en œuvre de matériaux naturels nécessitant des connaissances plus spécifiques que la seule atteinte de performances thermiques. Il s'agit d'être plus ambitieux que la labellisation « RGE » Reconnu Garant de l'Environnement, qui est à considérer comme un premier pas vers l'adoption de pratiques plus respectueuses.

Le projet de plateforme est perçu comme une vraie plus-value par les acteurs du territoire à condition que :

- l'offre des entreprises détenant le savoir-faire puisse être rationalisée en une organisation cohérente qui inspire la confiance des maîtres d'ouvrages, publics et privés ;

- les acteurs institutionnels du territoire s'entendent pour stimuler la demande pour aboutir rapidement à une augmentation du nombre de chantiers, aussi bien privés que publics. De ce fait, il importe que les politiques d'habitat portées par les intercommunalités relaient également ces valeurs.

/// Echobat, chargée de l'animation du réseau

L'association Echobat développement, implantée à Ancenis, a été retenue pour sa capacité à créer les synergies entre entreprises grâce à une animation pragmatique impliquant des entreprises prêtes à coopérer.

Son but est d'organiser et déployer des dynamiques collectives de l'écoconstruction sur les Pays de la Loire.

L'association a été chargée à la fin de l'année 2014 d'animer un réseau de professionnels en Loire-Anjou-Touraine.

Plan de financement : 20 000 €
Région Pays de la Loire (60 %)
ADEME Pays de la Loire (40 %)

/// Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD)



Chiffres clés

5 ans de classement attribué par une association européenne

135 espaces protégés en Europe dont 29 en France

13 pays concernés

En 2013, le Parc a travaillé avec ses partenaires pour présenter sa candidature à la CETD. Ces travaux ont débouché sur une stratégie et un plan d'actions partagés. Le Parc s'est vu récompensé le 11 décembre 2014, au Parlement Européen de Bruxelles.

Un des objectifs de la CETD est le développement de la Marque Parc sur les thèmes suivants : hébergement, restauration, sites de visites et tourisme de nature. 2014 fut donc consacrée à la mise en place des prémisses nécessaires à cette démarche : la recherche d'expériences similaires dans d'autres Parcs, le repérage de prestataires intéressés et la définition des quatre grandes valeurs devant caractériser les futurs produits ou services pouvant recevoir la Marque Parc.

Plan de financement : 5 000 €

Région Pays de la Loire (50%)

Région Centre (50%)

/// Refonte des sentiers d'interprétation

Plan de financement : 18 463 € HT

Région Centre (70%)

Commune de Gizeux (30%)

Plan de financement : 18 127 € HT

Région Pays de la Loire (70%)

Commune de Brain-sur-Allonnes (30%)

Plan de financement : 24 226€ HT

Région Pays de la Loire (70%)

Commune de Saint-Rémy-la-Varenne (30%)

Dès 2000, le Parc lance une politique innovante d'aménagement de sentiers d'interprétation. 10 sentiers d'interprétation de la nature et du paysage sont ainsi proposés. Ils permettent aux habitants et touristes de conjuguer la compréhension des paysages traversés au plaisir de la promenade.

Bien que d'une durée de vie exceptionnelle pour des équipements situés en milieu naturel et libres d'accès, les sentiers d'interprétation ont vieilli. Il était donc nécessaire de programmer le renouvellement de leur mobilier et d'actualiser leur design.

Ainsi, en 2014, les sentiers de Brain-sur-Allonnes, Saint-Rémy-la-Varenne et Gizeux ont été revus dans leur fond et leur forme.

/// Médiation autour des paysages du Bouchardais



Chiffres clés

3650 livrets envoyés aux habitants

9 sites de découverte aménagés

12 classes du territoire impliquées dans le projet

La Communauté de communes du Bouchardais, en collaboration avec le Parc, s'est engagée dans une démarche de valorisation de ses paysages auprès des habitants.

/// Un livret et des sites aménagés

Après plus de deux ans de travail, chaque habitant du Bouchardais a eu la surprise de recevoir dans sa boîte aux lettres, le livret de 32 pages « Petites histoires des Pays Sages du Bouchardais ». Ce document permet de découvrir ou de redécouvrir les histoires des paysages de ce territoire, à partir de cinq entités paysagères : la vallée de la Vienne, le vignoble, la forêt, la vallée de la Manse et le plateau céréalière. Il propose également des balades sur des sites de découvertes aménagés de pupitres, tables et bancs.

/// Les habitants s'approprient les paysages

En liaison avec ce projet de valorisation paysagère, les habitants ont été invités à découvrir, représenter, s'approprier leurs paysages :

- 12 classes de la maternelle au CM2 ont développé des projets sur les patrimoines et les paysages, dans le cadre du programme éducatif du Parc ;
- une banderole représentant les paysages du bouchardais a été créée par ces 12 classes, le multi-accueil, le centre de loisirs, la maison de retraite de l'Île-Bouchard, les associations de loisirs créatifs de Panzoult et Parçay-sur-Vienne ;

- une balade famille a été organisée dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement du Bouchardais ;
- le photographe Jérôme Paressant a réalisé une exposition de photographies autour du thème « l'Homme dans le paysage » ;
- un concours de photographie amateur a été proposé aux habitants ;
- un spectacle « Jour de lessive » par la Compagnie Galoches de Farfadets a été joué à Avon-les-Roches.

Plan de financement : 79 085 €

Communauté de communes du Bouchardais (52%)
Région Centre via le Pays du Chinonais (48%)

/// Carnet de découvertes



Chiffres clés

26 partenaires impliqués

333 dates de sorties proposées en 2014

5735 participants

Depuis plus de 10 ans, le Carnet de découvertes compile des sorties accompagnées organisées par le Parc et ses partenaires. De mars à décembre 2014, ce sont plus de 333 dates de sorties proposées sur les thèmes suivants : « Petites bêtes et compagnies », « Herbes folles, herbes sages », « Sur les traces du temps », « Au fil de l'eau », « Le goût des chemins » et « Balades au clair de lune ».

5735 personnes ont suivi ces animations qui accueillaient en moyenne 20 participants par sortie. 80% de ces derniers provenaient de la Touraine, de l'Anjou et des départements voisins. 70% étaient des adultes.

Le Parc travaillera prochainement avec ses partenaires à la rédaction d'une nouvelle charte qualité des sorties intégrant les principes du développement durable. Les sorties répondant à ce nouveau cahier des charges recevront la Marque Parc, garante aux niveaux local et national de la qualité de ces prestations.

Plan de financement : 17 004 €

Région Pays de la Loire (84 %)

Parc Loire-Anjou-Touraine (16%)



///// AXE 3 /////

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT A LA COOPERATION

/// Démarches pédagogiques



Chiffres clés

4 882 élèves soit 214 classes ont bénéficié d'animation sur l'année 2013/2014

21 structures locales ont assurées les interventions

295 journées subventionnées par le Parc à hauteur de 230 €/jour/classe

Chaque année, le Parc accompagne des jeunes du primaire au lycée dans leur éveil au territoire. Les thématiques abordées vont de l'énergie au paysage en passant par l'eau.

/// Une offre pédagogique à destination de l'ensemble des établissements scolaires

Le Parc souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les jeunes qui vivent et grandissent sur son territoire. Dans ce but, il développe un programme éducatif en collaboration étroite avec l'Éducation Nationale et un réseau de 25 structures locales d'éducation à l'environnement et aux patrimoines.

Afin de favoriser la mise en place de projets dans les établissements scolaires, le Parc :

- propose des animations en classe ou sur des sites patrimoniaux réalisées par les structures de son réseau éducatif ;
- verse des subventions aux établissements pour financer ces animations ;
- prête des ouvrages et documents pédagogiques, issus du centre de ressources du Parc ;
- assure le suivi et l'accompagnement de projets spécifiques (Agenda 21 scolaire...).

Durant l'année scolaire 2013/2014, 214 classes, soit 4 882 élèves, ont participé au programme d'éducation au territoire du Parc. Grâce à la contribution financière des régions Centre et Pays de la Loire, les classes reçoivent des subventions pour chaque journée réalisée dans le cadre de ce programme.

/// Des projets autour de l'alimentation et du voyage

L'alimentation était le thème prioritaire de l'année. 71 classes ont réalisé des projets sur l'alimentation, dont 5 classes de lycées et 8 de collèges. 17 écoles (36 classes) ont créé des jardins dans l'enceinte de leur école en liaison avec des interventions de membres du réseau éducatif du Parc.

Les projets de création de jardin ont bénéficié d'un financement de Naturen (gamme écologique de Fertiligène) dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Parcs, pour l'achat de matériels de jardins ou la réalisation d'animations dans les écoles.

Afin de témoigner de la richesse de ces projets, le petit livret : « L'Écho décolle », a rassemblé des articles, dessins, interviews des élèves concernés par les projets alimentation. Il leur a été diffusé.

Dans le cadre de la Biennale des fleuves de la Maison de Loire, 5 classes de la Communauté de communes Loire-Authion ont réalisé un échange sur l'année avec 5 classes du Québec sur un projet de découverte croisée de la Loire et du Saint-Laurent.

Plan de financement : 95 315 €

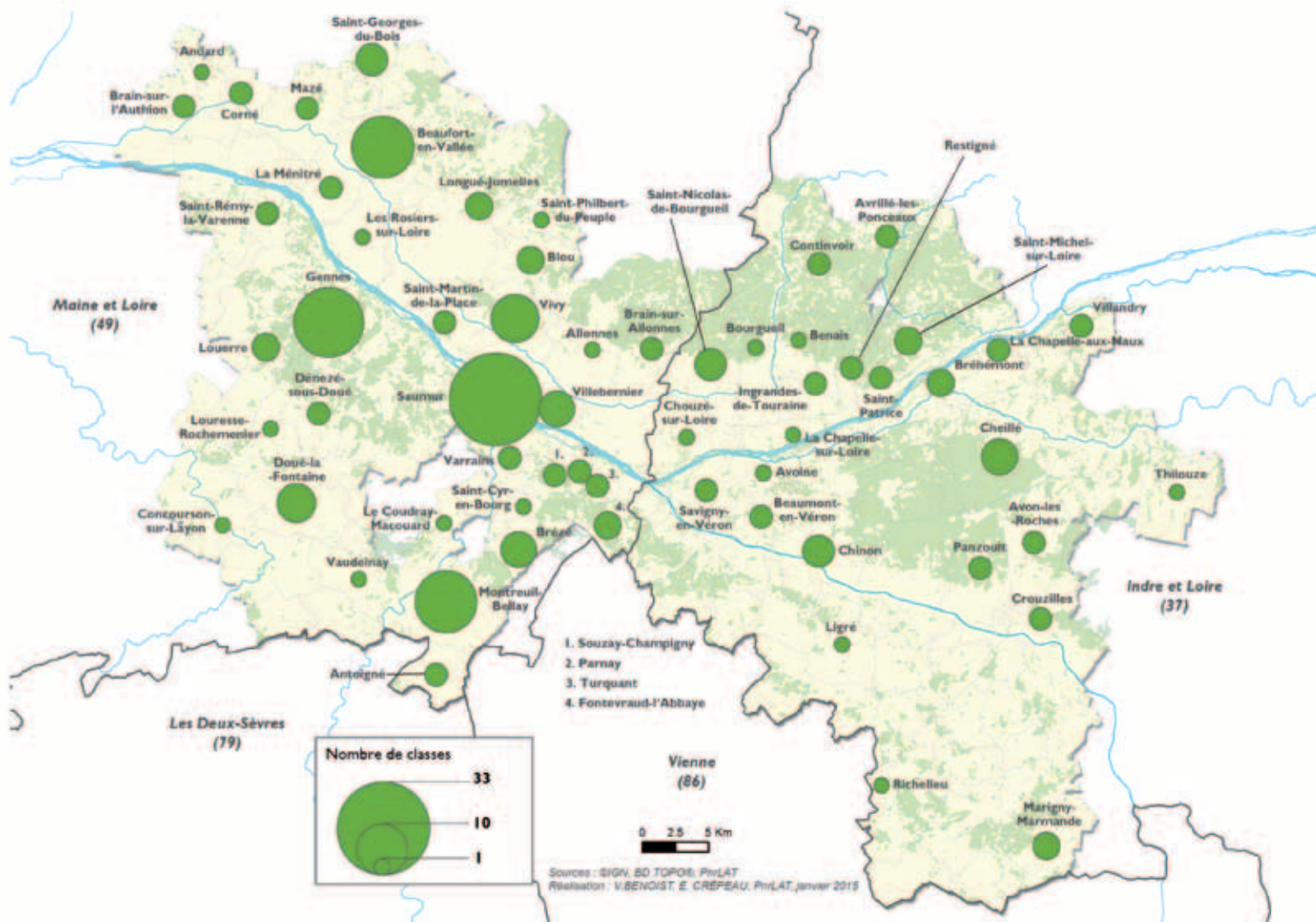
Région Pays de la Loire (47 %)

Région Centre (48 %)

ADEME Pays de la Loire (3 %)

Naturen (2 %)

Classes du programme d'éducation au territoire 2013-2014



////// Accompagnement de structures éducatives

9 animateurs des structures partenaires du Parc ont participé à une formation sur l'évaluation financée par le Parc animée par Dominique Bachelart, maître de conférences à l'IUT Carrières Sociales de l'Université François Rabelais de Tours.

Il s'agissait de donner des clés conceptuelles et méthodologiques aux animateurs afin de leur permettre de mieux évaluer leurs pratiques : notions clés, entraînement à l'analyse de projets pédagogiques, formulation d'objectifs et conception de dispositifs évaluatifs.

///// L'alimentation, thème phare de l'année 2014



Chiffres clés

900 participants à la Fête du Parc

23 structures intervenantes

6 animations culturelles ou spectacles

22 199 visiteurs à la Maison du Parc

L'alimentation a été déclinée en expositions et ateliers cuisine à la Maison du Parc avant d'être le thème central de la troisième Fête du Parc qui s'est déroulée à Panzoult.

/// L'alimentation, un thème fédérateur

Chaque année, le Parc sélectionne un thème fédérateur, capable de « parler à tous ». De par son caractère universel, de par son approche des sens, l'alimentation touche tous les publics.

Les aspects nutriments et équilibre alimentaire, souvent traités, ont été mis de côté pour se concentrer sur trois composantes :

- Se nourrir est un besoin primaire qui fait appel à notre nature animale.
- S'alimenter traduit des choix conscients ou inconscients.
- Les savoir-faire, un lien entre alimentation et territoire.

/// La Maison du Parc

Les expositions et les temps forts de l'année ont permis aux visiteurs de la Maison du Parc de découvrir le thème de l'alimentation par des aspects variés.

Les objectifs des expositions étaient d'amener les visiteurs à comprendre ce qui a façonné leur façon de se nourrir, leur envie de cuisiner, notamment en famille, et d'utiliser au mieux les ressources de notre territoire (produits locaux et de saison).

Au printemps, l'exposition « A table ! Comment nos ancêtres sont devenus gastronomes » a présenté l'histoire de l'alimentation à la Préhistoire en faisant le lien avec des collections locales (Ecomusée du Véron et Musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny).

En juillet, la salle d'exposition temporaire a été transformée en cuisine professionnelle grâce aux cuisines Bénard et à l'entreprise SMEG.

Vingt ateliers et soirées ont donné l'occasion aux participants de mettre la main à la pâte. Les ateliers cuisine ont attiré un public nouveau à la Maison du Parc.

À partir d'août, l'exposition « Ceux qui nous nourrissent », fruit d'un travail photographique et de recueil de témoignages présentait vingt portraits de producteurs ou d'artisans engagés dans une démarche de production et de transformation locale, voire bio, avec pour point commun une envie forte de partager avec la clientèle une vision très positive de leurs métiers et de leurs démarches. Cette exposition est empruntable gratuitement.

Les P'tits Ateliers famille, organisés pendant les vacances scolaires, ont permis aux familles d'approfondir les sujets abordés dans la salle d'exposition temporaire à l'image de l'animation « À table avec Cro-Magnon » encadrée par le CPIE Touraine Val-de-Loire

Ce programme annuel a été rendu possible grâce aux partenariats mis en place sur l'année et à l'implication des entreprises et des artisans locaux.

/// La Fête du Parc, temps fort de la thématique annuelle

Pour la troisième édition de la Fête du Parc « Mystère, Miss Terre », le Parc avait donné rendez-vous aux habitants le samedi 27 septembre 2014 à la cave de s Vignerons de Panzoult de 14h30 à 23h.

Cet événement, organisé tous les deux ans, permet de créer un temps fort et festif à destination d'un public familial. Les animations, ateliers et balades ludiques sont privilégiés. La troisième édition intitulée « Mystère, Miss Terre et toi tu manges coa ? », proposait notamment de la dégustation d'insectes, de la musique d'assiette, un manège à légumes ou encore une balade sur les traces et indices d'animaux.

Un concours de confitures organisé préalablement à la Fête a rencontré un grand succès avec 38 pots déposés.

De nombreuses associations locales ont été mobilisées pour l'événement. La fréquentation a été décevante. 900 personnes environ sont venues sur les lieux. Les retours ont néanmoins été très bons. Les participants sont restés plusieurs heures sur place comme le confirme une enquête réalisée sur site.

Un important dispositif de communication a été mise en place : comprenant de l'affichage, du tractage, de la diffusion dans les écoles ainsi que des relations presse.

Plan de financement : 52 150 €

Région Pays de la Loire (50 %)

Région Centre (50 %)



/// Tuffeau, lien du territoire



Chiffres clés

180 spectateurs « Jour de lessive »

289 spectateurs « Tranches de vie »

Le Parc a programmé des spectacles autour du petit patrimoine bâti en tuffeau. Cette approche culturelle permet aux habitants de prendre conscience de l'intérêt de le préserver.

/// Le Référentiel technique, mine d'information

En 2013, le Parc a édité le Référentiel technique « Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui » qui apporte des informations très pointues en matière de restauration et d'amélioration thermique du bâti ancien. L'un des objectifs de ce document est d'apporter une meilleure connaissance du tuffeau, majoritairement employé sur le territoire.

Afin de faciliter la diffusion et l'utilisation de ce document mais aussi l'appropriation des patrimoines bâti par les habitants, le Parc a choisi de proposer une médiation culturelle avec des partenaires du territoire en programmant deux spectacles qui mettent en avant des éléments du patrimoine bâti : les lavoirs et les fours.

/// Le patrimoine bâti, support de création

Pour cela, il a choisi de soutenir la création d'un spectacle sur les fours à bois en 2014 par la Compagnie de la Jeune Plume. Joué sur le Ridellois à 12 reprises, il a ensuite été diffusé à Panzoult lors de la Fête du Parc.

Un autre spectacle, « Jour de lessive » de la Compagnie Galoches de Farfadets, a aussi été programmé dans les lavoirs de Avon-les-Roches et de Huismes.

À l'issue de chaque spectacle, le référentiel sur le tuffeau a été présenté et remis aux habitants intéressés.

Plan de financement : 3 880 €

Région Pays de la Loire (50 %)

Région Centre (50 %)

/// Oiseaux, résidence partagée avec les acteurs locaux



Chiffres clés

52 spectateurs aux « Promenades musicales »

25 spectateurs « Conversation musicale »

70 spectateurs à la soirée organisée par la Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou au Musée Joseph Denais

Un projet de création musicale autour des oiseaux associe quatre Parcs : Brière, Landes de Gascogne, Loire-Anjou-Touraine et Volcans d'Auvergne.

/// Quand les oiseaux inspirent les artistes...

Les projets de création ont une place particulière dans la politique culturelle du Parc. Ils offrent la possibilité aux artistes de créer en s'inspirant des patrimoines et amènent les habitants à avoir une approche sensible de leur territoire, en ouvrant d'autres regards.

Le projet de création interparcs « Pour les Oiseaux » est une création musicale et plastique qui invite les artistes et les spectateurs à s'immerger dans les paysages, en s'inspirant des oiseaux. Avec cette action, le Parc s'est engagé dans l'expérimentation artistique et a participé à la création de plusieurs spectacles qui mêlent composition musicale, écriture et vidéo.

/// Une résidence sur le territoire du Parc

Les artistes du Théâtre Athénor ont été accueillis au printemps 2014 durant deux semaines en résidence dans le Véron et sur le territoire de la Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou. Inspirés par la nature environnante, ils ont créé en milieu naturel dans le bocage, près des cours d'eau, dans les prairies... plutôt que dans un studio.

Des actions culturelles ont été mises en place pendant et après les résidences auprès de publics variés : promenade musicale, conférence musicale, stage d'écriture et masterclass en école de musique.

La création donnera lieu en 2016 à un opéra et à des concerts.

Plan de financement : 30 059 €

Région Pays de la Loire (22 %)

Région Centre (22 %)

Direction Régionale des Affaires culturelles (46%)

Communauté de communes Chinon Vienne Loire (4%)

Parc Loire-Anjou-Touraine (6 %)

/// Communication institutionnelle

En 2014, la communication du Parc se destinait principalement aux élus à l'occasion des élections municipales.

/// Edition de supports à destination des nouveaux élus

Le Parc a décidé de créer des supports de communication dédié aux nouveaux élus, suite aux élections municipales. Deux brochures ont été éditées.

- "360° sur un projet de territoire" offre une vision d'ensemble sur ce qu'est le Parc et détaille quelques actions phares complétées de témoignage.
- "Devenez délégué du Parc" s'adressait aux membres des conseils municipaux suite aux élections, avant que les désignations ne soient faites. Le document les informait sur le rôle du délégué et du suppléant.

Ces deux documents ont été envoyés en Mairie et aux communautés de communes en plusieurs exemplaires.

/// Refonte du journal du Parc

La maquette du journal du Parc n'avait pas évolué depuis sa création en 2006. Elle n'intégrait pas la charte graphique. Une refonte a été réalisée en interne pour aboutir à un document offrant une meilleure prise en main.

Le dossier thématique a été conservé et se complète de la parole d'un expert sur le sujet. A chaque numéro, le portrait d'une commune du territoire du Parc est réalisé.

/// Participation à des manifestations

Comme chaque année, le Parc participe à des manifestations organisées localement par des associations ou des collectivités parmi lesquelles :

- Fête de la science à Saumur.
- Soirée Loire Nature à la Chapelle-aux-Naux.
- Fête de la rivière à L'Ile-Bouchard.
- Salon Respire la vie à Saumur.
- Fête de la nature à Bourgueil.



Plan de financement : 3 591 €
Parc Loire-Anjou-Touraine (100%)

/// Evaluation du Plan Climat Energie Territorial

Le Plan Climat énergie territorial engagé depuis 2006 a fait l'objet d'une évaluation en 2014.

/// Evaluer l'animation et recenser les actions énergie climat

La démarche avait pour but d'évaluer l'animation du Plan Climat Energie Territorial (PCET), c'est-à-dire le rôle de « chef d'orchestre » du Parc dans la mise en oeuvre de son Plan climat, en portant un regard sur les modalités et les effets de la stratégie déployée, à la fois en interne, (pertinence des actions, efficacité du projet, cohérence des moyens humains et financiers) et en externe (gouvernance, mobilisation/sensibilisation, cohérence avec les acteurs locaux...).

La quantification des économies de gaz à effet de serre générées par l'animation du PCET n'est pas mesurable par des indicateurs fiables sur la période 2006 -2014 et n'a pas de sens dans cette démarche évaluative : la mise en mouvement d'acteurs ou la sensibilisation du public à l'énergie au climat n'est pas immédiatement mesurable en tonnes de CO₂ évitées.

En complément de l'évaluation, un recensement des actions menées par l'ensemble des acteurs du territoire a permis de créer une « photographie énergie climat » du Parc pour 2014. Les cartes et la synthèse de l'évaluation sont disponibles sur le minisite du Plan climat (flasher le QR code ci-dessous pour accéder au contenu).

/// Le Parc reconnu dans sa capacité à innover

Il ressort de cette évaluation que le Parc est parvenu à réunir de nombreux acteurs autour de son projet sans toutefois réussir à mobiliser les élus des communes et des EPCI. Le Parc a également des difficultés à travailler vers les entreprises et le monde agricole sur les questions climatiques. Au fil des années, il est cependant parvenu à passer du rôle de « porteur de projet énergie climat » au rôle de facilitateur, d'« accompagnateur de projets » co portés avec des partenaires locaux.

Le Parc est reconnu pour ses capacités d'innovation et son approche pluridisciplinaire permettant de sensibiliser les habitants à des enjeux ou des sujets techniques par une approche ludique ou culturelle.

Chiffres clés

2.5 équivalents temps pleins sur le PCET en 2014

0.86 € par habitant et par an d'animation (spectacles, éducation, études)

2.9 € par habitant et par an d'investissement en Maine-et-Loire via la politique de la Région Pays de la Loire.

Il collabore avec des acteurs relais vers différents publics apportant une touche énergétique à leur projet social, d'éducation ou d'insertion. Le Parc n'est pas porteur d'une ingénierie technique sur les questions énergétiques, car jusqu'en 2014 plusieurs acteurs locaux (Pays Saumurois et Chinonais, Agence locale de l'énergie, Syndicat intercommunal d'énergie de Maine et Loire) endossaient cette mission sur le bois énergie notamment.

/// Définir de nouvelles priorités

Il est proposé pour la période 2015-2020 de :

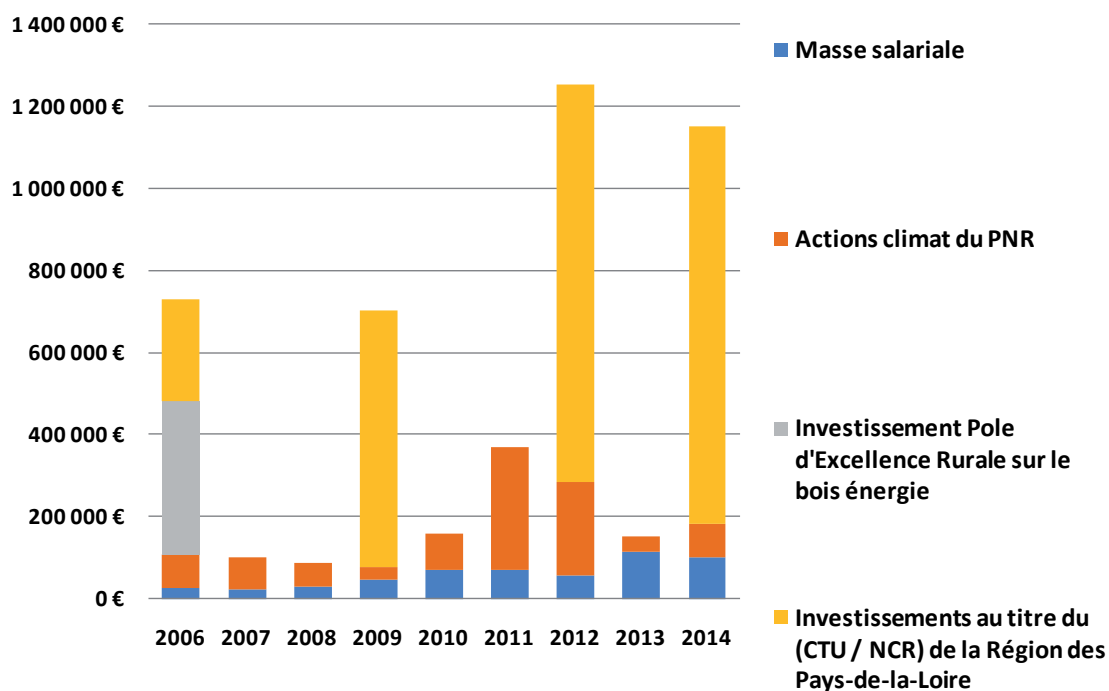
- bâtir un nouveau Plan climat s'appuyant sur les contributions de chaque EPCI en lien avec une thématique s'inscrivant dans leur propre stratégie, leurs programme d'action et leurs besoins en matière d'action énergie-climat (alimentation, mobilité, urbanisme, ENR, bâtiment..).
- définir les nouveaux axes de travaux pertinents sur lesquels le Parc a légitimité d'agir (éducation, adaptation au changement climatique, investissement participatif et éventuellement bois énergie et forêt en l'absence de compétences locales sur ces questions depuis la fin 2014).

Le Plan Climat du Parc a bénéficié de financement du FEDER, du FNADT, des régions Centre et Pays de la Loire et de l'ADEME.

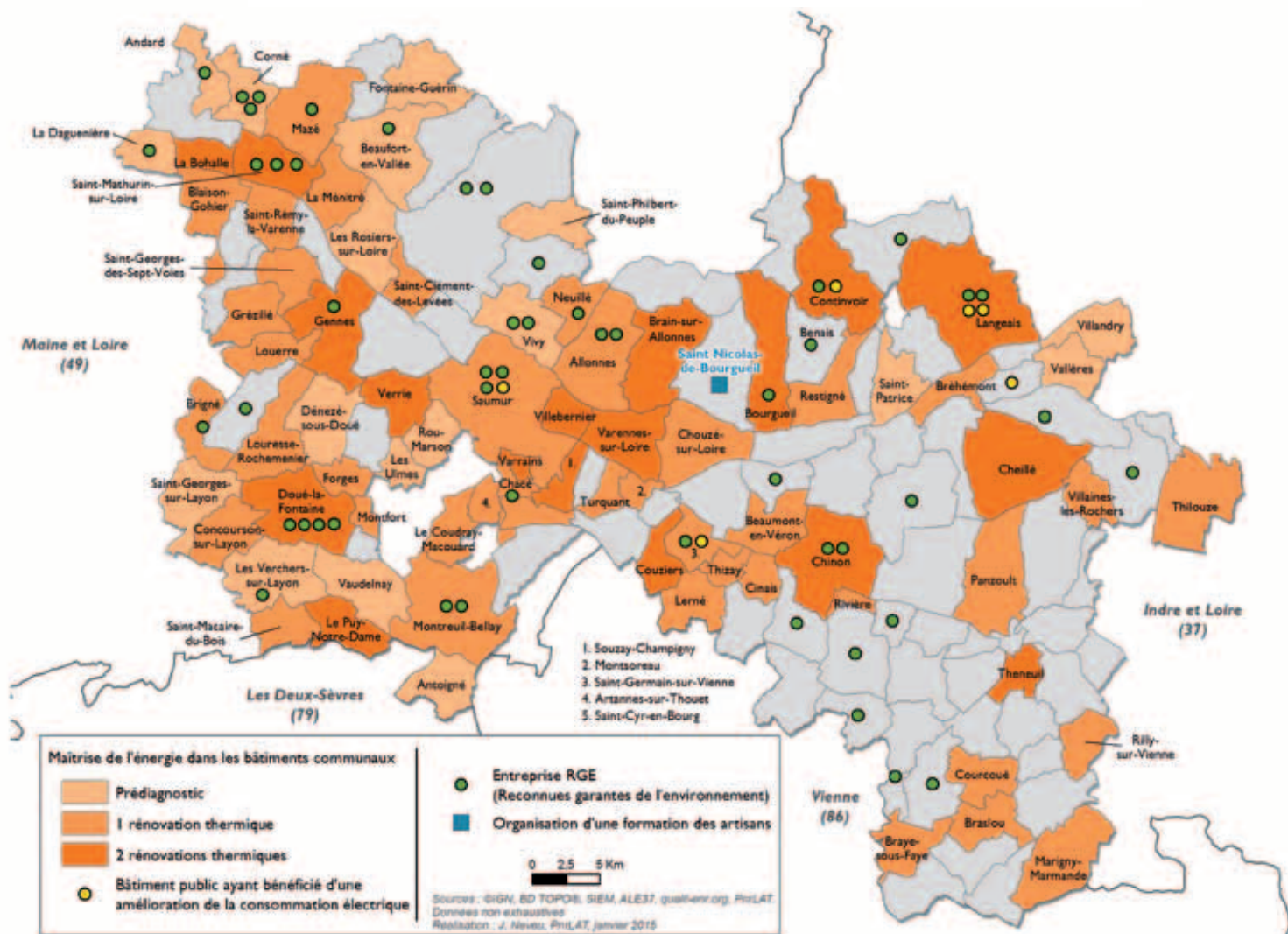


accéder aux cartes du Plan climat
en scanant le QR code

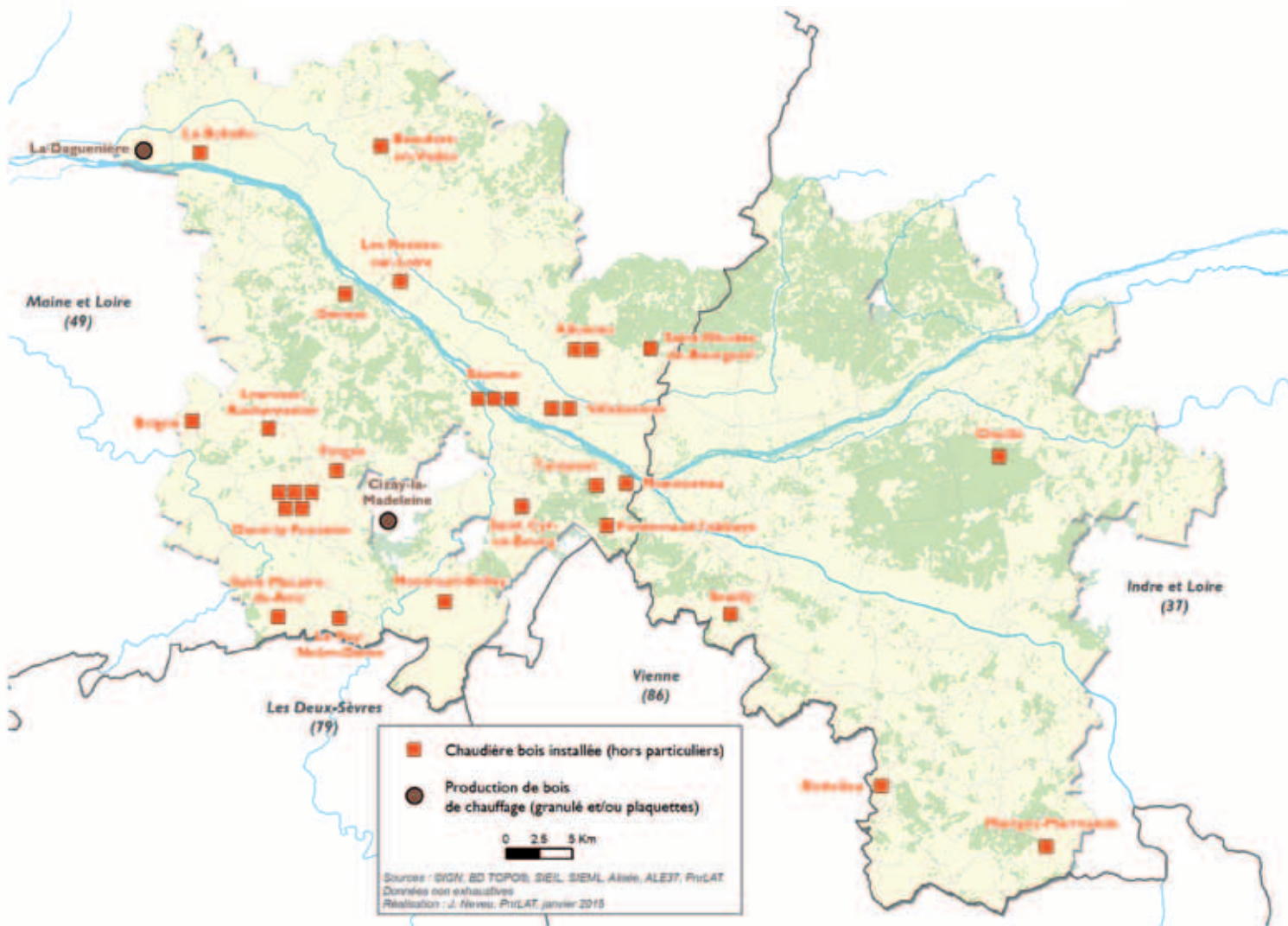
Moyens financiers mobilisés pour la mise en œuvre du PCET (2006-2014)



Rénovation thermique des bâtiments communaux et formations des artisans sur le territoire du Parc



Production et consommation de bois de chauffage des communes du Parc en 2014



La présence de chaudières bois est plus importante en Maine-et-Loire. Cela s'explique par l'accompagnement financier proposé par les acteurs publics dans le département : jusqu'à 80% de financement contre 30 % maximum en Indre-et-Loire.

Par ailleurs, le territoire a bénéficié d'un Pôle d'Excellence Rurale qui a permis de financer deux chaudières à Doué-la-Fontaine et Forges et la mise en place d'une plateforme bois énergie dans le sud saumurois.



///// L'EQUIPE DU PARC ET LES INSTANCES /////

En mars dernier, les élections municipales ont entraîné un fort renouvellement de délégués au sein du comité syndical.

Le 13 juin 2014 s'est réuni le premier comité syndical suite aux élections municipales. 183 membres siègent à cette instance, représentant :

- les 141 communes ;
- huit EPCI ;
- les deux départements ;
- les deux régions ;
- les deux villes-portes, Angers et Tours.

A cette occasion, les participants ont élu les membres du bureau représentant les communes et les EPCI. Benoit Baranger, adjoint au maire de Bourgueil a été élu Président du Parc.

Suite au fort taux de renouvellement des élus, notamment au sein des communes, le Parc a souhaité partir à la rencontre de chacune d'elles afin de recueillir les attentes et les projets qui pourraient faire l'objet d'une collaboration.

Ces rencontres se déclinent également à l'échelle des conseils communautaires. La démarche entreprise en 2014 se poursuit en 2015.

/// Composition du bureau du Parc

Lors du comité syndical du 13 juin 2014, les délégués représentant leur collectivité ont élu les membres du bureau. 26 représentants siègent au sein de cette instance.

Président : Benoit BARANGER

Vice-Présidents délégués : Régis DANGREMONT et Gilles DEGUET,

Vice-Président(e)s : Christiane RIGAUX, Sophie TUBIANA, Alain LAURIOU

Représentants Région Centre

Gilles DEGUET

Christine FAUQUET

Mohamed MOULAY

Pierre-Alain ROIRON

Martine SALMON

Représentants Région Pays de la Loire

Christelle CARDET

Régis DANGREMONT

Christine REGNIER

Sophie SARAMITO

Eric THOUZEAU

Représentants Département d'Indre et Loire

Pierre JUNGES

Christiane RIGAUX

Représentants Département de Maine et Loire

Alain LAURIOU

Jean-Michel MARCHAND

Représentants communes et EPCI d'Indre-et-Loire

Jacques AUPIC, Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

Benoit BARANGER, Bourgueil

Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard

François BRUYANT, Villaines-les-Rochers

Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu

Représentants communes et EPCI de Maine et Loire

Gilbert BOISBOUVIER, Gennes

Jacques GELINEAU, Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine

Elisabeth NOUVELET, Blou

Jackie PASSET, Communauté de Communes Vallée Loire-Authion

Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Représentant ville de Tours

Myriam LE SOUEF

Représentant ville d'Angers

Isabelle LE MANIO

/// Le conseil scientifique et prospectif



Chiffres clés

21 chercheurs

12 nouveaux membres

Le Conseil Scientifique et Prospectif (CSP) rassemble 21 chercheurs et experts développant des projets scientifiques et/ou une expertise liés aux enjeux du Parc.

Le Conseil Scientifique et Prospectif du Parc est une équipe interdisciplinaire qui participe au projet du Parc en apportant un regard scientifique collectif sur les enjeux du territoire et le projet du Parc. En 2014, le Président du Parc a renouvelé Nathalie Carcaud dans sa fonction de Présidente du Conseil. En accord avec le Président, une nouvelle équipe a été composée de 21 chercheurs et experts (12 nouveaux membres).

/// Ses membres

Marion Amalric, géographie, Université de Tours
Dominique Bachelart, sciences de l'éducation, Université de Tours
Céline Barthou, géographie, Université d'Angers
Jean-Pierre Berton, hydrobiologie, Université de Tours
François Bertrand, aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours
Emmanuel Bioteau, géographie, Université d'Angers
Catherine Boisseau, écologie, Université de Tours
François Botté, écologie, Université de Tours
Laurent Cailly, géographie, Université de Tours
Nathalie Carcaud, géomorphologie, Agrocampus Ouest
Jean-Paul Carrière, aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours
Hervé Davodeau, géographie, Agrocampus Ouest

Abdelillah Hamdouch, aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours
Bernard Lemoult, Directeur du Collège des transitions sociétales, écoles des mines de Nantes
Jean-Jacques Macaire, géosciences, Université de Tours
David Montembault, agronomie, Agrocampus Ouest
Anne Musson, économie, Université d'Angers et Agrocampus Ouest
Guillaume Pain, écologie du paysage, ESA et Agrocampus Ouest
Sébastien Salvador-Blanes, pédologie, Université de Tours
José Serrano, aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours
Daniel Vendramini, météorologue à Météo France

Direction



Directeur
Loïc Bidault



Directeur-adjoint
Pascal Queniot

Cellule comptabilité et ressources humaines



Responsable
Irène BERTHELOT



Comptabilité
Nathalie JUBERT

Cellule administration et secrétariat



Responsable
Secrétariat de direction
Laurence PIQUIER



Accueil/Secrétariat
Elodie BASSET



Accueil/Secrétariat
Sonia BOURGEAU



Communication
Catherine ALLEREAU



Système d'information
Géographique
Vincent BENOIST



Service technique
Alain DURAND

Service aménagement et éco-développement



Urbanisme
Responsable du service
Michel MATTEI



Energie-climat
Florence BUSNOT-
RICHARD



Agriculture et forêt
Wilfrid COMBADIÈRE



Eco-développement et
intercommunalité
Sylvie NICOLAS



Architecture et
écoconstruction
Guillaume BERGEY

Service biodiversité et paysages



Patrimoine naturel
Responsable du service
Guillaume DELAUNAY



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (37)
Olivier RIQUET



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (49)
Lucile STANICKA



Paysage
Sylvain GUERVENO



Patrimoine naturel
Bastien MARTIN



Contrat nature
Jennifer PICHONNEAU

Service tourisme et médiation des patrimoines



Tourisme et loisirs
Responsable du service
Virginie BELHANAFI



Education au territoire
Emmanuelle CREPEAU



Développement culturel
Responsable de la Maison
du Parc
Christèle BULOT



Accueil Maison du Parc
Responsable du Centre de
ressources
Célia BONACHE



Accueil Maison du Parc
Responsable boutique
Stéphanie GEORGES



Communication/Tourisme
Camille DEPLAIX

/// Le personnel du syndicat mixte en 2014

/// Objectifs

Le Parc dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est de mettre en œuvre, en relation avec tous ses partenaires, les orientations de sa charte :

- concevoir et coordonner de nouveaux projets,
- assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions annuel;
- répondre aux sollicitations du territoire dans les domaines de sa compétence et dans le respect de sa charte ;
- promouvoir des actions innovantes ;
- animer le territoire.

/// Descriptif

En 2014, l'équipe se compose comme suit :

Directeur : Loïc BIDAULT

Coordination de la mise en œuvre de la charte. Relations avec les élus et les institutionnels. Relations internationales. Animation de l'équipe.

Directeur-Adjoint : Pascal QUENIOT

Seconde le Directeur dans la mise en œuvre des actions liées à la charte et l'animation de l'équipe. Contrôle l'application des conventions liées au Parc et entretient les relations avec les partenaires institutionnels et financiers notamment pour l'élaboration et le suivi du programme d'action annuel.

Système d'information géographique : Vincent BENOIST

Gestionnaire du SIG et administrateur réseau. Cartographie, bases de données, suivi du territoire, évaluation. Cellule d'assistance technique et d'observation régionale (CASTOR). Animation de la base de données naturalistes STERNE.

Communication : Catherine ALLEREAU

Définition et mise en œuvre de la communication : conception et diffusion d'outils et supports de communication. Relation avec les médias. Organisation de la Fête du Parc.

Communication (mi-temps) :

Camille DEPLAIX

Conception graphique des supports de communication, rédaction et relations presse

Agent technique polyvalent : Alain DURAND

Entretien des locaux et des jardins. Suivi et entretien du parc de véhicules. Montage des expositions. Suivi des prêts barnum et toilettes sèches. Diffusion de la documentation.

Service aménagement et éco-développement

Chef de service - Urbanisme : Michel MATTEI

Sensibilisation et conseil à la conduite d'études et d'opérations d'urbanisme durable. Participation au suivi des documents d'urbanisme.

Ingénierie de l'environnement et énergies :

Florence BUSNOT-RICHARD

Analyse et avis réglementaires sur études d'impact. Coordination et animation du Plan climat de territoire et du schéma éolien.

Architecture : Guillaume BERGEY

Coordination d'actions sur l'efficacité énergétique et sur la réhabilitation du bâti ancien, conseils aux particuliers.

Agriculture durable et forêt : Wilfrid COMBADIÈRE

Promotion des pratiques agricoles et systèmes de production préservant les ressources naturelles et les paysages (mesures agri-environnementales, agriculture biologique...).

Eco-développement et intercommunalité :

Sylvie NICOLAS

Suivi d'Agendas 21. Démarches de qualité environnementale (zones d'activités et entreprises). Coordination du concours ECO-TROPHEE. Organisation de journées techniques (agents, élus, partenaires). Coordination de la démarche d'évaluation de la charte et de la Conférence territoriale avec les structures intercommunales.

/// Le personnel du syndicat mixte en 2014

Service biodiversité

Chef de service - Patrimoine naturel :
Guillaume DELAUNAY

Etudes écologiques faune, flore, habitat. coordination et animation du site « Champagne de Méron et plaine de Douvy ». Animation de la base et du réseau STERNE.

Natura 2000 (37) : Olivier RIQUET

Coordination et animation du programme Natura 2000 en Indre-et-Loire. Etudes écologiques faune, flore, habitat.

Natura 2000 (49) : Lucile STANICKA

Coordination et animation du site Natura 2000 Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau

Patrimoine naturel : Bastien MARTIN

Etudes écologiques faune, flore, habitat. Définition et mise en œuvre de plans de gestion. Suivi du programme de protection des chauves-souris du Parc.

Paysages : Sylvain GUERVENO

Elaboration de la Trame Verte et Bleue. Assistance à maîtrise d'ouvrage des projets paysagers des collectivités. Gestion de la réglementation sur l'affichage. Suivi de l'implantation des mobiliers d'entrée d'agglomération Parc.

Contrat nature : Jennifer PICHONNEAU

Animation du Contrat nature, suivi technique et administratif des chantiers.

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

Chef de service - Tourisme-loisirs :
Virginie BELHANAFI

Définition et mise en œuvre de projets contribuant au développement de l'offre touristique identitaire du territoire. Conseils auprès de porteurs de projets touristiques. Circuits équestres.

Tourisme-loisirs (mi-temps) : Camille DEPLAIX

Rencontre du réseau des partenaires touristiques, connaissance des actions. Veille sur les nouvelles technologies utilisées par les touristes. Audit des hébergements nature et patrimoine, suivi du réseau. Suivi des éditions touristiques du Parc.

Développement culturel :

Christèle BULOT (mi-temps)

Définition et suivi de la politique culturelle du Parc. Développement du partenariat auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Education au Territoire : Emmanuelle CREPEAU

Définition et coordination du programme d'éducation au territoire en liaison avec les partenaires et les établissements scolaires (cycles 1, 2 et 3, collèges et lycées).

Responsable de la Maison du Parc:
Christèle BULOT (mi-temps)

Gestion du personnel, coordination des expositions temporaires et des animations de la Maison du Parc. Suivi de la maintenance du site.

Accueil - Centre de ressources :
Célia BONACHE

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Création et développement du centre de ressources.

Accueil – Boutique : Stéphanie GEORGES

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Gestion de la boutique et développement des produits identifiés "Parc naturel régional". Suivi qualité des produits touristiques : sentiers d'interprétation et sorties nature accompagnées.

Cellule administration et secrétariat
Secrétaire de Direction : Laurence PIQUIER

Préparation des comités syndicaux et des Bureaux. Secrétariat du Président, du Directeur et du Directeur-Adjoint.

Secrétaire : Sonia BOURGEOU

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Accueil – Secrétariat : Elodie BASSET

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Cellule comptabilité et ressources humaines

Chargée d'affaires administratives et financières:
Irène BERHELOT

Comptabilité, gestion du Parc. Participation à l'élaboration du budget, suivi du personnel.

Secrétaire comptable : Nathalie JUBERT

Suivi comptable et administratif. Secrétariat.

/// Accueil des stagiaires et services civiques

/// Objectifs

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants.

En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les étudiants participent activement à la mise en œuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

/// Stagiaires

Service aménagement et éco-développement

Fanny LEBARBIER (6 mois) - Génie de l'environnement / Agriculture durable et développement des territoires (3^{ème} année) à AgroCampus Ouest - **Diagnostic et programme d'actions «Mobilité» sur le territoire de la Communauté de communes de Sainte-Maure et du Bouchardais.**

Annabelle ROBLIN (6 mois) - Sciences Politiques de Lille (5^{ème} année) - **Evaluation du Plan Climat Territorial du Parc.**

Sophie FEYRY (6 mois) - Master 2 chargé de développement entreprises territoires durables. Université d'Angers - **Economie sociale et solidaire, état des lieux sur le territoire du Parc et perspectives pour un développement local.**

Service biodiversité

Camille PINEAU (6 mois) - Master 2 Environnement Territoire Aménagement à l'Université de Rennes 2 - **Participation à l'animation du site Natura 2000 "La Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau".**

Antoine BODY (6 mois) - Master 2 Ecologie-Biodiversité/ Environnement et développement durable spécialité gestion intégrée de l'environnement et de la biodiversité, Université Montpellier 2 - **Participation à l'animation du site Natura 2000 «Complexe du Changeon et de la Roumer».**

Sophie DAVIAU (6 mois) - Master 2 Biodiversité, écologie environnement spécialité patrimoine naturel, biodiversité, Université de Rennes 1 - **Etude du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Brain-sur-l'Authion.**

Participation à l'animation du site Natura 2000 «Champagne de Méron»

Elise JACQUEMONT (6 mois) - Master 2 Géographie de l'environnement et du paysage. Université de Toulouse le Mirail. **Participation à l'animation d'une médiation paysagère sur la Trame Verte et Bleue en Val d'Authion.**

Eulalie TULASNE (6 mois) - Master 2 Ingénierie de l'aménagement et du développement local. Université Paris Diderot - **Décrire et analyser le fonctionnement de la plateforme d'approvisionnement en produits bio et locaux.**

Lambert BRETTON (2 mois) - **Inventaire des orchidées du Parc**

Francis BANNIER (2 mois) - **Inventaire des orchidées du Parc**

Service communication

Marion NICOLAS (6 mois) - Master 2 Valorisation économique de la culture et technologie numérique. Université d'Angers. **Appui à l'organisation de la Fête du Parc**

/// Service civique

Johan NEVEU (6 mois) - Service civique mobilité et énergie

Plan de financement : 22 878 €

Communauté de communes du Bouchardais (5.5%)

Communauté de communes de Sainte-Maure (5.5%)

DREAL Centre (11%)

DREAL Pays de la Loire (11%)

Parc Loire-Anjou-Touraine (100%)

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOUREAU

Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09

Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOUREAU

Tel : 02 41 38 38 88

Courriel : maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR LAT- Impression : Graphival. Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encre végétales

Crédit photos : Laurent ARTHUR (vignette couverture), David Darrault (couverture et p. 25), David GREYO (p. 8) Louis-Marie PRÉAU (vignette couverture), Association culturelle de Corné, École maternelle de Longué-Jumelles, PNR (Catherine ALLEREAU, Benjamin CHAPOT, Emmanuelle CRÉPEAU, Sylvain GUERVENO, Samuel HAVET, Bastien MARTIN, Michel MATTEI, Jennifer PICHONNEAU, Olivier RIQUET, Edouard SEGALEN